



### **Amélie Therond Keraudren**

39 ans, mariée, 2 enfants

Avocate

Chef de section Restructuration d'entreprises au sein du service juridique de la fiscalité du Ministère de l'action et des comptes publics à Bercy.

## **LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**La planète vit une situation écologique des plus graves, l'urgence climatique est désormais dépassée.**

**Le climatologue Hervé Le Treut, inquiet pour la planète au vu du très haut niveau de consommation de gaz à effet de serre notamment, estime que l'on ne peut plus espérer un retour en arrière, désormais impossible. Selon lui, on a franchi un cap, mais il ne faut pas se décourager et faire différemment.**

Le Groupe intergouvernemental d'experts sur le changement climatique (GIEC) est très clair, le climat mondial s'est déjà réchauffé d'1 °C environ en moyenne par rapport à l'ère préindustrielle. Au rythme des émissions actuelles, le réchauffement climatique atteindra 1,5 °C entre 2030 et 2052. Sans rehaussement de l'ambition des pays signataires de l'Accord de Paris et sans mise en œuvre immédiate des mesures nécessaires, le réchauffement climatique global devrait atteindre 3 °C d'ici 2100.

Les conséquences seront rapidement perceptibles : vagues de canicules estivales de plus en plus fréquentes, plus longues et plus intenses, multiplication des pluies extrêmes notamment en hiver, à l'origine de nombreuses et dangereuses inondations, extension des territoires exposés aux risques d'incendie de forêts.

Les différentes options pour ne pas dépasser 1,5 °C de réchauffement nécessitent des transformations radicales, dans tous les secteurs de la société et dans le monde entier.

**Déclaration du millénaire de l'ONU, objectifs de développement durable en 2015, Agenda 2030, l'impulsion a été donnée au niveau mondial.** De même au niveau européen avec l'adoption par la Commission européenne en 2015 d'un plan d'action ambitieux pour 2016-2018.

En France, nous avons franchi une étape majeure avec la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 18 août 2015 actant la transition vers une économie circulaire.

**Maisons-Laffitte, comme tous les échelons, doit également prendre sa part de responsabilité et œuvrer activement pour préserver le bien commun.**

**Je m'y engage !**

Votre bien dévouée,

*Amélie Therond Keraudren*

MAISONS-LAFFITTE  
**DIVERS  
DROITE**

## DIAGNOSTIC

**La ville a pris un retard considérable en matière de développement durable et n'a pas pris part à la transition écologique.**

- › Aucun outil permettant de mesurer l'impact sur la planète de notre mode de vie n'a été mis en place et aucune planification n'a été prévue ;
- › Les ressources écologiques ne sont pas gérées de façon efficiente au regard des enjeux climatiques actuels ;
- › Il n'y a pas d'écoute des associations engagées sur le chemin de l'éco-responsabilité et leurs travaux ne sont pas pris en compte par l'équipe municipale ;

- › Les villes environnantes telles que Sartrouville et le Mesnil-le Roi sont bien plus avancées dans la création de coulées vertes ;
- › La pratique du vélo n'est pas incitée ;
- › Les pistes cyclables sont bien souvent dangereuses et viennent en opposition avec les voitures ;
- › L'offre de stationnement vélo est sous-dimensionnée par rapport à la demande ;
- › Maisons-Laffitte ne comporte aucune borne de recharge électrique alors que l'on constate le développement de l'usage des véhicules électriques en ville.

## NOTRE ENGAGEMENT

## NOUS ADAPTERONS LA VILLE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Des rangées d'arbres seront plantées dans les espaces hyper bétonnés de la ville afin d'y créer des îlots de fraîcheur en cas de fortes chaleurs. Nous favoriserons le plantage raisonné en utilisant le meilleur des différentes espèces non allergisantes.

**Nous atténuerons les effets du dérèglement climatique** par un système de captation des eaux de pluie en période de surabondance permettant leur redistribution dans les espaces verts lors des épisodes de sécheresse.

**Nous intégrerons la dimension de développement durable dans les projets d'urbanisme avec un système de bonus/malus** permettant d'imposer l'exigence de perméabilisation des sols, la promotion des projets de toits et de façades végétalisés et nous inciterons à l'utilisation de panneaux photovoltaïques et des systèmes de récupération des eaux surabondantes.

Tout abattage d'arbre devra être compensé par un plus grand nombre d'arbres afin d'assurer le même niveau d'efficacité carbone que l'arbre abattu.

**Nous réduisons l'empreinte carbone de notre ville en développant l'usage des mobilités douces.**

Nous inscrirons Maisons-Laffitte dans **le plan vélo de la communauté d'agglomération** et serons acteur **du projet régional du RER V (Vélotaf)** permettant aux franciliens d'aller travailler en vélo.

Nous sécuriserons et développerons le réseau des pistes cyclables dans notre ville.

En facilitant le stationnement par pôles de centralité, c'est-à-dire à proximité des lieux de vie, et en soutenant les offres existantes de livraison de courses en vélo cargo, **nous favoriserons le quotidien sans voiture, au service d'une consommation locale.**

La mise en place d'une **régie biologique**, au service d'une alimentation bio et locale dans les cantines scolaires, mais également lieu de pratique de l'option agriculture biologique du lycée (cf. Newsletter lycée), participera à la réduction de l'empreinte carbone de la ville. Maisons-Laffitte aura également ses **jardins partagés !**

Nous nous doterons d'un **calculateur carbone** permettant de dresser un diagnostic ainsi que des bilans annuels afin de mieux cerner les axes d'amélioration et de mesurer les efforts accomplis en la matière.

**Maisons-Laffitte sera une ville éco-exemplaire !** Éclairage basse consommation et équipements plus économes en énergie et en eau, nous réduirons la facture énergétique et écologique de la ville.

La ville sera engagée dans la **lutte contre le gaspillage**, notamment alimentaire dans les cantines, mais également auprès des entreprises, commerçants et particuliers.

Nous favoriserons le tri sélectif ainsi que le compostage de proximité des bio-déchets.

Nous créons **une maison du développement durable**, gérée par les associations, qui sera un lieu d'échanges et d'information permettant d'apprendre les gestes et réflexes éco-responsables et de promouvoir l'économie circulaire par le recyclage des produits usagers.

Nous favoriserons la consommation responsable, **sans plastique.**

Nous demanderons le **label Ecojardin** et favoriserons la **biodiversité.**

Les agents de police municipale seront sensibilisés à la détection et la répression des infractions environnementales.

Maisons-Laffitte sera acteur de l'élaboration du **plan climat air énergie territorial (PCAET)** de la communauté d'agglomération (CASGBS), qui se résume à ce jour à une simple lettre d'intention.

**Je vous l'ai promis, nous le ferons,  
nous tiendrons nos engagements !  
Mansonnien, je m'engage pour vous !**